

Titre de l'emploi :

Aide pédagogique individuel(le)

No de concours/affichage :

22-23-P(r)-12

Service :

Organisation et cheminement scolaires

Début d'affichage :

30 septembre 2022

Fin d'affichage :

11 octobre 2022

Un cégep inspirant et accessible pour une meilleure qualité de vie ! Le cégep vous offre une large possibilité de carrières dans un environnement dynamique et innovateur. Joignez-vous à notre équipe !

- La possibilité de concrétiser et de réaliser des projets stimulants;
- La possibilité de faire une différence auprès de nos étudiants et au sein de nos équipes de travail;
- Mesures de conciliation travail/vie personnelle;
- Régime de retraite, avantages sociaux, et divers congés sociaux;
- Cafétéria et comptoir santé;
- Salle de conditionnement physique, piscine, gymnase, bibliothèque, clinique d'hygiène dentaire, garderie, activités culturelles (expositions, spectacles, etc.);
- Programmes de cheminement de carrière, de perfectionnement, d'activités de reconnaissance, de prévention et de promotion de la santé.

PAÉE :

Le Cégep de Saint-Hyacinthe souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.

NATURE DU TRAVAIL

Remplacement à temps complet.

L'emploi d'aide pédagogique individuel comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil, d'assistance, d'animation et d'information auprès des étudiantes et étudiants relativement à leur cheminement scolaire. Il comporte également des fonctions de conseil auprès du personnel enseignant et du personnel d'encadrement relativement aux

programmes d'enseignement et au cheminement scolaire des étudiantes et étudiants.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

L'aide pédagogique individuel :

- Conseille et informe les étudiantes et étudiants dans le choix de leur programme et de leurs cours, dans l'aménagement de leur programme d'études, dans les changements d'orientation, de spécialités ou d'abandon de cours et sur leurs conséquences. La personne les informe du Règlement sur le régime des études collégiales et des politiques pédagogiques du Collège.
- Analyse les dossiers des étudiantes et des étudiants, identifie les causes ou les risques d'échecs et d'abandons, suggère aux étudiantes et étudiants des mesures d'aide appropriées à ces situations, effectue un suivi et fait régulièrement rapport à ce sujet à la direction de son service.
- Conçois, organise et anime, avec les autres personnes intervenantes concernées, des activités favorisant le cheminement scolaire de l'étudiante ou de l'étudiant.
- Assure l'accueil, l'information et la référence auprès des étudiantes et étudiants souhaitant se faire reconnaître des acquis scolaires et les conseils dans leur démarche.
- Assure la liaison avec les évaluatrices et évaluateurs.
- Fais l'étude des dossiers scolaires des étudiantes et étudiants aux fins de l'admission et l'étude des profils scolaires en vue de l'émission des sanctions d'études.
- Peut être appelée à conseiller les étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers.
- Peut être appelée à collaborer avec le personnel enseignant et les autres personnes intervenantes concernées à l'élaboration, la mise en œuvre et la révision du plan de réussite du Collège en vue de l'amélioration de la réussite scolaire et de la diplomation des étudiantes et étudiants.
- Peut être appelée à effectuer des recherches sur le rendement scolaire et l'interprétation de données relatives au cheminement scolaire de l'étudiante ou de l'étudiant.
- Peut être appelée à participer à diverses rencontres d'information sur le contenu des programmes.
- Peut être appelée à participer à différentes équipes de concertation de programmes.

QUALIFICATIONS REQUISES

Détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en :

- sciences de l'éducation
- orientation
- information scolaire et professionnelle
- psychologie

- Démontrer une bonne connaissance de la langue française parlée et écrite.
- Être à l'aise avec les outils technologiques permettant le travail à distance (Teams, Zoom, etc.).
- Connaître les structures et les programmes de l'enseignement collégial est souhaitable.

Catégorie d'emploi :

Aide pédagogique individuel

Lieu de travail :

Campus principal

Horaire de travail :

8 h à 16 h (possibilité de télétravail/mode hybride) pour une durée indéterminée

Échelle salariale :

48 689,00\$ - 83 462,00\$

Nom du supérieur immédiat :

Joël Gagné

Entrée en fonction prévue :

Dès que possible